

## **CONSEIL MUNICIPAL DE FLEURVILLE**

**Séance du 20 Février 2018 à 20h**

Président : Mme Patricia CLÉMENT

Présents : Mmes BILLOUD, CHABRIDON, SIGNORET et COULON, Mrs PANNETIER, REVILLON, PRUDENT, GUILLEMIN et LAMY-PERRET

Excusée : Mme PARENT

Mme CHABRIDON est désignée secrétaire de séance

En présence de M MARGUET

M MARGUET qui habite à Jambles, est retraité et ancien chef d'entreprise. En 2015, il reprend l'entreprise BERTHOUD de Pont-de-Vaux. C'est une entreprise qui fabrique des vélos sur mesure et divers équipements. Aujourd'hui l'entreprise qui compte 8 salariés espère une expansion avec pour objectif à court terme un effectif porté à 10 voire 12 personnes. Pour cela, il a besoin d'un local. Il a été séduit par l'ancien site Colas. Le but de l'installation dans l'ancien bâtiment de La Colas est la production des pièces sur place et la sauvegarde du bâtiment actuel qui sera agrandi afin d'obtenir une surface de 920 m<sup>2</sup> environ contre les 420 m<sup>2</sup> actuels.

Pour conclure, M MARGUET explique que son projet est toujours à l'étude. Il est conditionné par celui de la commune qui doit demander le déclassement du chemin traversant la propriété mise en vente par La Colas.

Le Compte-rendu du 25 Janvier 2018 est approuvé à l'unanimité.

### **Bilan inondations Saône**

Une demande de placement en catastrophe naturelle a été déposée auprès de Monsieur le Préfet de Saône-et-Loire suite à deux dépôts de dossiers par des sinistrés de la crue.

### **Columbarium**

Il ne reste plus qu'un seul emplacement dans le columbarium actuel. Il est donc nécessaire d'en acquérir un autre. Le Conseil Municipal décide donc de retenir l'offre de l'entreprise « éclat de pierre » dans la finition polie pour un montant de 6708 euros TTC.

### **Comptes-rendus de réunions diverses**

\*Pont de Fleurville

Le conseil départemental de l'Ain a présenté le projet. Le pont va se situer à 10 mètres de l'existant et sera légèrement plus haut que l'actuel. Pendant les travaux, une suspension de la circulation de deux semaines est prévue. Le nouveau pont devrait être opérationnel en 2021 et la démolition de l'ancien pont pourra être effectuée ensuite en 2022.

\*Foyer rural

Le bureau du foyer rural a été renouvelé :

Président : M CHAFFAUD

Vice-président : Mme SIGNORET

Trésorier : M Serge PHILIBERT

Secrétaire : Mme Nelly JAZÉ

### **Questions diverses**

\*Maître Bourloux a estimé le bâtiment de l'école. D'autres estimations vont être demandées. La municipalité décide par neuf voix pour et une abstention de vendre le bâtiment.

Le bénéfice de la vente est destiné au remboursement partiel et anticipé de l'emprunt contracté pour les travaux de la mairie.

\*Une étude a été réalisée par le SYDESL. Il apparaît qu'une économie de 2000 euros pourrait être réalisée avec une coupure de l'éclairage public de minuit à 6 heures. Ainsi et avant toute décision, le conseil municipal décide d'opérer

un test avec une coupure de cet éclairage public sur l'ensemble de la commune pendant un trimestre, de minuit à 6 heures.

\*La mairie de Tournus souhaite limiter la circulation des poids lourds à l'intérieur de sa commune. Cela aurait pour conséquence de réduire également leur circulation sur la RD 906. Le Maire de Tournus a prévu de contacter les différentes communes concernées.

\*Le Conseil municipal va travailler sur le remplacement de Mme POUILLAT. Une commission se réunira le Samedi 24 Février afin d'établir une fiche de poste.

\* La commission des finances se réunira le lundi 26 Février 2018 à 20 heures.

\* Une réunion publique aura lieu le 13 Avril 2018 à 20 heures.

Le prochain conseil municipal aura lieu le 22 Mars 2018 à 20 heures.

Le Maire  
Patricia CLÉMENT